

fret, je dirai que vu que nous payons des subventions considérables aux compagnies de steamers, nous devrions nous enquerir des taux de fret pour les produits agricoles et voir quel rapport ils ont avec les taux payés par les expéditeurs américains. Les Américains sont nos grands rivaux dans l'industrie du transport et le gouvernement devrait se faire un devoir d'exiger des compagnies que nous subventionnons, des taux qui nous permettraient de faire concurrence aux lignes américaines. Cela serait facile, mais je ne crois pas que le gouvernement actuel s'en soit jamais occupé.

La concurrence devient très vive et il me semble qu'il serait à propos de s'entendre sur un taux de fret raisonnable, avant d'accorder ces subventions.

Les mêmes remarques s'appliquent aussi à la question des assurances. Il est inutile d'améliorer la route du Saint-Laurent, de dépenser des millions en travaux de toute sorte, si nous ne nous entendons pas avec des compagnies d'assurances pour obtenir des conditions plus favorables, au fur et à mesure que nous augmenterons les facilités de la navigation sur le Saint-Laurent. Ces assureurs habitent l'Angleterre et comme l'a fait remarquer l'honorable député de Sainte-Marie (l'honorable M. Tarte) ils mettent toutes les pertes sur le compte du Saint-Laurent. Puisque nos ministres vont fréquemment en Europe, il leur serait facile de s'entendre avec ces assureurs et de savoir d'eux quel réduction ils feront dans les taux d'assurance, pourvu que nous mettions à exécution les améliorations qui ont été recommandées ou qui pourraient l'être par la suite.

Je suis convaincu que si le gouvernement faisait un arrangement de cette nature avec ces assureurs qui, pour la plupart, ignorent les travaux que nous faisons sur la route du Saint-Laurent, nous aurions avant longtemps des taux d'assurance raisonnables. Les assurances sur la cargaison, qui sont celles qui concernent surtout le public, sont beaucoup plus élevées que les assurances sur les navires. Autant que je sache, ces taux n'ont pas été diminués malgré tout l'argent que nous avons dépensé pour améliorer la navigation sur le Saint-Laurent. Les taux restent les mêmes et ils resteront les mêmes tant que nous n'aurons pas fait comprendre à ces compagnies anglaises que chaque million de dollars que nous dépensons sur la route du Saint-Laurent, diminue les dangers et protège les compagnies d'assurances. Je crois qu'il y a quelques années, il a été question de fonder une compagnie d'assurance maritime au Canada. Je crois que ce serait une excellente chose et que le gouvernement devrait encourager cette compagnie si elle existe. Il est évident que si nous avions une compagnie d'assurance maritime au milieu de nous, elle pourrait suivre de beaucoup plus près que les compagnies anglaises, les améliorations qui se font sur la route du Saint-La-

rent et cela créerait une concurrence salubre qui serait toute à l'avantage des expéditeurs canadiens.

M. KEMP : L'honorable ministre des Douanes a fait un long séjour à Londres l'été dernier et peut-on savoir s'il a fait des démarches auprès des compagnies d'assurances pour obtenir des taux plus favorables pour les navires qui naviguent sur le Saint-Laurent ?

Le MINISTRE DES DOUANES : Personnellement, je n'ai eu aucune entrevue avec les compagnies d'assurances, mais je crois que le directeur général des Postes peut nous fournir des renseignements sur ce point.

M. KEMP : Le directeur général des Postes a-t-il eu des entrevues avec les représentants des compagnies d'assurances.

Le MINISTRE DES DOUANES : Je crois que oui.

Le MINISTRE DU COMMERCE : Nous avons eu nombreuses entrevues avec les assureurs et c'est une question qui mérite certainement toute l'attention de la Chambre, car le taux des assurances est le plus grand obstacle qui nous empêche de tirer tous les avantages possible de la route du Saint-Laurent. Les assureurs ont soumis un mémoire dans lequel il était dit que, depuis nombre d'années, les désastres étaient si nombreux sur le Saint-Laurent que leur livre indiquait des pertes au lieu de bénéfices. C'est là leur prétention, et je la donne pour ce qu'elle vaut.

L'honorable M. TARTE : Si l'honorable ministre se rappelle bien, ces assureurs—

Le MINISTRE DU COMMERCE : Dans une certaine circonstance, ils nous ont même tenu responsables d'une naufrage survenu sur les côtes d'Ecosse.

L'honorable M. TARTE : Et ils ont mis ensemble les dix ou douze dernières années, sans tenir compte des améliorations apportées depuis 5 ans. Je me rappelle parfaitement avoir discuté cette question avec eux et leur avoir démontré qu'ils avaient tort, vu qu'ils nous reprochaient tous les accidents survenus dans le passé. La route du Saint-Laurent a été considérablement améliorée depuis 4 ou 5 ans et nous continuons à l'améliorer d'année en année, de jour en jour. Les taux exorbitants exigés par les Lloyds n'ont pas leur raison d'être et je ne comprends pas qu'on leur permette de nous écorcher ainsi.

Ce sont de puissantes compagnies et il se peut que les Américains, qui sont plus riches que nous, aient plus d'influence que nous auprès des compagnies d'assurances de Londres. Mais puisque nous avons fait notre devoir, puisque nous avons le droit pour nous, si ces assureurs refusent de nous rendre justice quand toutes les améliorations entreprises seront terminées—je n'aurai peut-être pas alors grand-chose à dire sur les